

Le financement additionnel requis pour assurer la viabilité à long terme de la SCA sera fondé sur le nouveau plan d'entreprise qu'on élabore actuellement à son intention.

Le Comité reconnaît qu'il est urgent d'aider les agriculteurs aux prises avec un lourd fardeau de service de la dette et estime qu'à court terme, le gouvernement devrait fournir de l'aide à certains d'entre eux. Il reconnaît que la plupart des prêteurs restructurent déjà les prêts agricoles, de façon ponctuelle, en réduisant et en rééchelonnant des dettes. L'aide gouvernementale devrait prendre la forme d'un régime d'aide au paiement des intérêts qui permettrait de réduire les frais d'intérêt assumés par les agriculteurs: le gouvernement paierait l'ensemble ou une partie de ces frais pour le compte des agriculteurs, pendant une période déterminée, en puisant dans un fonds spécial. Cette aide serait offerte à tous les agriculteurs, à condition que les prêteurs en cause, qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé, restructurent la dette à des conditions plus favorables, comme une plus longue période de remboursement. Le Comité estime que la SCA est l'organisme tout désigné pour distribuer ces fonds et qu'on devrait accorder un certain poids aux recommandations des comités d'examen de l'endettement agricole relativement à l'admissibilité des agriculteurs à cette aide, comme il a déjà été recommandé aux p. 54-55.

VI. Le Comité recommande que le gouvernement complète son examen du rôle et du mandat de la Société du crédit agricole et que, pour l'instant, la Société conserve son rôle de prêteur direct. En outre, le Comité recommande que le rôle de la Société du crédit agricole soit élargi pour lui permettre de devenir l'organisme responsable de la distribution des fonds engagés dans le régime d'aide au paiement des intérêts décrit ci-dessus.

C. L'information de gestion des entreprises agricoles

L'exploitation de l'entreprise agricole familiale est devenue de plus en plus complexe, particulièrement depuis les années 70, et a dû s'adapter à une situation où les opérations requièrent de plus en plus de capitaux et à une évolution technologique rapide. Les agriculteurs canadiens ont généralement très bien relevé le défi, mais ils doivent prendre un nombre de plus en plus grand de décisions en ne disposant souvent que de peu d'informations. Ces décisions concernent les denrées qu'ils doivent produire, le financement, l'investissement, la participation à des programmes d'assurance et de stabilisation, la retraite et l'impôt. À l'instar de décideurs d'autres secteurs de l'économie, qui ont accès à des personnes-ressources comme les comptables et les conseillers en gestion,